Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 18 (1961)

Artikel: Chronique

Autor: G.R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242677

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

En publiant le Bulletin 17, nous espérions donner à notre revue une périodicité annuelle. L'optimisme était excessif. Les collaborateurs sont rares et les travaux constamment entrepris à Avenches ont exigé à eux seuls plus de temps que nous ne pouvions en consacrer, chaque semaine, à l'Association. En outre, le coût de l'impression est si élevé que la modeste cotisation de nos membres ne suffirait pas à couvrir les frais d'un Bulletin annuel; dans celui-ci même, dont l'illustration est particulièrement abondante, nous avons dû renoncer à présenter les comptes des derniers exercices et la liste des membres. Rappelons enfin qu'en 1959 nous avons distribué le nouveau volume consacré par MM. Edmond Virieux et Jacques Thévoz à « Avenches, cité romaine » et paru dans la collection « Trésors de mon pays » aux éditions du Griffon, Neuchâtel (36 pages, 46 planches).

1. Comité et assemblée générale

Le comité de Pro Aventico s'est réuni à Avenches le 25 octobre 1958. La mort et quelques démissions y ont fait de larges brèches qu'il s'agira de colmater lors de la séance prévue pour juillet 1961 : au décès de notre membre d'honneur, M. A. Burmeister (Payerne), sont venus s'ajouter ceux de M^{11e} A.-L. Reinbold, conservatrice du Musée d'archéologie et d'histoire à Lausanne, et, le 14 février 1961, du membre très fidèle que fut M. Sadi Charmey, géomètre officiel, ancien conservateur du Registre foncier (Cully). MM. W. Aeschlimann et S. Perret ont démissionné. MM. E. Gilg, trésorier, et G. Redard, président, ayant demandé à être déchargés de leur mandat, devront également être remplacés.

Convoquée le 25 octobre 1958, aussi à Avenches, l'assemblée générale a approuvé la gestion du comité et entendu notamment un rapport de M. G. Th. Schwarz sur les fouilles en cours. Elle sera réunie à nouveau cette année, dès que nous serons sortis de la bousculade inopinément provoquée par les importants projets dont il sera question à la fin de ce rapport.

2. Commissions

La Commission des fouilles a été convoquée les 20 janvier 1958 et 21 mai 1959, au moment où diverses décisions devaient être prises quant à la poursuite des travaux.

La Commission cantonale de l'Amphithéâtre a tenu quatre séances, les 22 mars 1957, 12 mai 1958, 5 février 1959 et 26 avril 1961. Celle de 1959 a été présidée par M. P. Oguey, conseiller d'Etat, qui avait invité à s'y faire représenter le Département fédéral de l'intérieur et la Commission fédérale des monuments historiques.

3. Musée

a) Locaux

Après l'installation d'un bureau et d'un magasin de réserve dans les combles, la salle du deuxième étage a été complètement transformée, d'après un plan muséographique dressé par Mme V. Clairmont-von Gonzenbach et une maquette réalisée par M. André Rosselet, M. P. de Sybourg ayant dirigé les travaux. Dans ce cadre à la fois rationnel et plaisant, Mme Clairmont a groupé des objets qui montrent, d'une part la situation d'Aventicum dans le monde romain septentrional, d'autre part certains aspects de la vie quotidienne, publique et privée (voir, en frontispice, une vue partielle de cette exposition: les instruments de chirurgie ; la photographie est due à M. Bersier que nous profitons de remercier ici de son précieux dévouement). M. Rosselet prépare actuellement, avec une maîtrise reconnue bien au delà de nos frontières, la maquette de la salle du 1er étage dont la rénovation va être semblablement entreprise. Enfin, en 1960, une dalle intermédiaire a été construite au rez-de-chaussée, qui augmente de façon appréciable la surface disponible et permettra d'exposer un certain nombre de grosses pièces. Ainsi, grâce à une belle collaboration et l'aide de l'Etat de Vaud, le Musée devient peu à peu digne des collections qu'il abrite.

b) Collections

De 1958 à 1960, M^{me} Clairmont-von Gonzenbach a travaillé plusieurs mois au Musée à inventorier les collections. Les objets de la réserve ont été répartis d'après leur matière (verre, corne, os, terre cuite — sauf la poterie — bronze, fer) et selon leur type, et rangés dans des boîtes adéquates. La céramique a fait l'objet d'un classement spécial en trois groupes : céramique trouvée : 1° avant 1937 et cataloguée, 2° avant 1937, mais non cataloguée, 3° après 1937. De plus, une cinquantaine de caisses renfermant environ 500 kg de poterie et fragments de sculptures découverts lors des fouilles du Cigognier en 1938-1940, ont été soigneusement contrôlées. Enfin, en 1959, M^{me} Clairmont a déterminé les trouvailles faites « en Perruet » en 1957 et établi l'inventaire publié plus loin.

Le catalogue des collections consiste actuellement en trois infolio énumérant quelque 5300 pièces entrées au Musée de 1852 à 1937 (notons que de 1912 à 1936 et de 1937 à 1958, aucune entrée n'y figure, les trouvailles des fouilles 1939-1940 étant sommairement mentionnées dans le journal des fouilles). Les objets avaient été marqués au moyen d'étiquettes qui, dans le 50% des cas, sont malheureusement tombées et ont disparu. Aux étiquettes encore en place, il a donc fallu substituer des numéros inscrits directement sur l'objet; les pièces sans numéro ont été identifiées dans la mesure du possible et cataloguées à nouveau. Le catalogue d'entrée a naturellement été maintenu, mais Mme Clairmont a commencé deux autres fichiers : un fichier analytique donnant, accompagné de dessins, photographies, etc., la description exacte de l'objet, et un fichier topographique où l'on retrouvera, sous le nom de tel site, tous les objets qui en proviennent, classés par année et matière.

La bibliothèque du Musée est composée surtout d'ouvrages des XVIIIe et XIXe siècles et de certains périodiques suisses. Elle a été inventoriée en 1852, 1938 et 1942. Mais il n'en existait qu'un registre d'entrée. M^{me} Clairmont en a remanié complètement l'économie afin d'en faire un instrument de travail; un système de cotation,

simple et rationnel, a été institué. On a revu enfin le problème des échanges de notre *Bulletin* avec divers périodiques, suisses et étrangers, dont la présence à Avenches est souhaitable ou nécessaire.

La documentation sur les fouilles: plans, rapports, photographies, articles, correspondances, etc., est dispersée dans de nombreuses bibliothèques et archives du pays (voir Bulletin 17, p. 9). Grâce à l'appui du Fonds national de la recherche scientifique, M. G. Th. Schwarz a pu, dès novembre 1958, en commencer le répertoire systématique. Tous les plans ont été réduits à une échelle commune par un procédé photographique spécial, copiés (par héliographie ou photographie selon les cas) et ordonnés, tandis qu'était établi un fichier iconographique qui sera d'un grand secours pour les recherches futures.

Tout ce travail n'est guère spectaculaire. Il n'en est pas moins indispensable dans un musée, qui est un centre de recherches autant qu'un lieu d'exposition.

Inventaires et répertoires ne sont pas tout : il faut s'occuper des collections elles-mêmes. Or, la plupart des objets de métal étaient en mauvais état ; ils ont été confiés pour nettoyage et restauration au laboratoire du Musée cantonal de Lausanne. Dans une prochaine étape, il faudra reprendre les poteries anciennement reconstituées, pourvoir de supports appropriés les nombreux fragments de sculptures qui ont été souvent brutalement noyés dans le plâtre, comme aussi les fragments d'inscriptions qui ont été réunis et restent en grande partie inédits ¹. Une partie du Musée devra donc être aménagée en musée lapidaire. Les mosaïques exigeront un travail semblable, comme les fragments de peinture murale dont M^{me} Clairmont a déjà pu restituer avec bonheur quelques ensembles fort intéressants.

Enfin le médaillier a été, lui aussi, réorganisé. Jusqu'ici toutes les pièces — environ 2000 — étaient exposées. On n'a retenu pour l'exposition future au premier étage qu'un choix de pièces que recommande leur intérêt historique ou leur valeur artistique; elles seront accompagnées d'agrandissements photographiques

¹ On trouvera quelques inscriptions nouvelles dans H. Nesselhauf et H. Lieb, Dritter Nachtrag zu CIL XIII. Inschriften aus den Germanischen Provinzen und dem Treverergebiet. Berlin 1960, n° 40-49.

(M. A. Alföldi jun. a fait quelques essais remarquables). Toutes les autres monnaies ont été contrôlées d'après le catalogue existant par M^{me} Clairmont, avec la collaboration généreuse de M. Colin Martin; elles ont été classées à nouveau, une à une, dans des enveloppes spéciales, par empereur (et famille), dénomination et, si possible, type de revers.

Sur l'initiative de M. P. de Sybourg, un nouveau « Guide illustré » a été préparé, qui remplacera celui d'Emile Dunant paru en 1900 et épuisé depuis longtemps : M^{me} Clairmont en a projeté le texte, M. Bersier l'illustration et M. Rosselet la maquette. La forme définitive n'est pas encore arrêtée et il vaudra peut-être mieux attendre que la salle du premier étage soit réinstallée. En revanche, une plaquette paraîtra cette année, qui orientera le visiteur pressé dans la ville, au Musée et à l'intérieur de l'enceinte romaine.

c) Personnel

Surchargé par ses travaux professionnels, M. P. de Sybourg donnait, le 29 mars 1960, sa démission du poste de conservateur pour la fin de l'année. Départ regretté — car le dévouement et la compétence du titulaire égalaient son amabilité mais compréhensible : la tâche de conservateur est devenue, ces dernières années, très absorbante et suffirait largement à occuper, avec la direction des fouilles, un archéologue de métier. Mais on pourrait, a fortiori, en dire autant du poste d'archéologue cantonal, et l'avenir confirmera certainement ce point de vue que nous avons soutenu sans illusion, pour prendre date. Conformément à une tradition dépassée et dommageable, il fallut donc trouver quelqu'un qui fût disposé à sacrifier ses loisirs et possédât une certaine compétence. Le choix a été heureux : M. Maurice Perret, qui fut nommé à la succession de M. de Sybourg par arrêté du 7 décembre 1960 et prenait ses fonctions un mois plus tard, est docteur ès lettres, maître au collège d'Avenches et familiarisé, tant par ses lectures que par ses voyages, avec l'antiquité classique. La clairvoyance, la fermeté et l'allant qu'il a manifestés jusqu'ici nous donnent la certitude que le Musée se trouve en de bonnes mains.

Le 31 janvier 1958, au cours d'un dîner tout de cordiale simplicité, l'Etat de Vaud et notre Association prenaient congé de M. Robert Senaud qui fut si longtemps et avec tant de dévouement le gardien du Musée. Ayant atteint la limite d'âge, il n'en continuera pas moins de nous prêter son concours, notamment pour remplacer ici et là son successeur, M. Willy Eymann, entré en fonction le 1^{er} février 1958 et dont nous avons pu apprécier souvent déjà l'amabilité et les talents, non négligeables, de bricoleur.

d) Visiteurs

Depuis le 15 juillet 1959 une taxe d'entrée est perçue¹ dont le montant complète de façon opportune nos ressources. Elle a eu cependant pour effet de diminuer sensiblement le nombre des entrées : 26 347 en 1959, 24 170 en 1960, contre 32 150 en 1958 ; mais la nouvelle présentation compensera sûrement ce déficit initial, et le nombre des écoles et sociétés a, lui, augmenté par rapport aux années précédentes: 281 en 1959, 277 en 1960. Rappelons ici que les bibliothécaires romands ont tenu leur séance annuelle à Avenches le 8 juin 1958, et que le 15 mai 1960 c'était le tour du Groupe romand de la Société des études latines. Enfin, parmi les hôtes remarqués, il faut mentionner un docteur ès lettres de Frauenfeld, M. Hans Kriesi, qui, après sa visite, adressa à la Municipalité une lettre que nous reproduisons ici afin de rassurer ceux qui se lamentent sur le déclin des humanités :

Johannes Ceresius Senatui et Magistratibus altissimis Aventicis Salutem dicit!

Per Helvetiam occidentalem iter faciens et Aventicum, patriam vestram, visitavi et valde admiratus sum, supra omnia ruinas Romanas et Museum antiquum. Heu quas devastationes caput illustrissimum Helvetiae antiquae subierit! Videant consules ne plus detrimenti capiat!

Via ducens ex arce ad portam orientalem oppidi temporibus Romanis melior fuisse videtur. Portam ipsam, quae amplissimis dimensionibus erecta est, cum magno gaudio inspexi et in partem alteriorem adscendi, unde circumspectu grandioso fructus sum.

¹ Cette taxe est de Fr. —.60 par personne; Fr. 6.— pour les groupes de plus de 10 personnes. Entrée gratuite le mercredi et le dimanche après-midi, et en tout temps pour les militaires en uniforme, les classes des écoles primaires et secondaires vaudoises, les conservateurs d'autres musées et les membres de Pro Aventico. Pour les classes non vaudoises, Fr. —.20 par élève.

Sed cum dolore animadverti unum ex gradibus — quartum nisi memoria vetus labitur — ruptum et fragmentum prope infimum depositum esse. Qua re adscensus minus delectabilis fit. Patres patriae, nolite neglegere minima! Memores estote illius: obsta principiis! Si decreveritis illud parvum detrimentum tollere, vobis viginti francos in usum reparandi gradus rupti mittam.

Via mala de qua supra dixi peior — multo peior! — fit in parte descendente de porta arduo modo ad viam principalem. Sed alienus in regione vestra istud periculum ignoravi et vehiculo automobili meo descendere conatus sum. Non sine magno labore iter tam terribile et

periculosum perfeci.

Pro alienis magnum beneficium esset, si illam viam malam aut repararetis aut prohiberetis aut alienos moneretis: Cavete!

Patres patriae, curate ut valeatis!

Datum in Campo Feminarum Idibus Martiis MCMLXI.

Dernier fait à signaler sous cette rubrique, à l'intention des visiteurs : la Municipalité d'Avenches a bien voulu assurer la permanence téléphonique du Musée.

4. Fouilles et monuments

a) Thermes de Perruet

Les travaux de consolidation indispensables à la sauvegarde du monument ont été exécutés. Les fouilles ont été poursuivies, comme le montre le rapport de M. Schwarz publié plus loin. Elles sont loin d'être achevées puisqu'une partie des Thermes n'a pas encore été mise au jour, et reprendront dès que les circonstances le permettront. Il n'y a pas urgence, puisque nous avons pu acquérir le terrain intéressant, à savoir une parcelle de 9080 m² (cadastre nº 938), le 23 juin 1959. La dépense de Fr. 30 100.— a été couverte grâce à la participation de la Commune d'Avenches (Fr. 10 000.—), de l'Etat de Vaud (Fr. 10 000.—) et à la générosité de nombreux particuliers et entreprises qui ont répondu à l'appel que nous leur avions adressé. Ainsi, pour ne mentionner ici que les dons de Fr. 50.— au moins, nous avons reçu de: Banque cantonale vaudoise, Lausanne, Fr. 300.—; Crédit foncier vaudois, Lausanne, Fr. 300.—; Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg, Fr. 500.—; Agence Naville & Cie, Genève, Fr. 100.—; Aux Galeries vaudoises,

Payerne, Fr. 100.—; Innovation S. A., Payerne, Fr. 50.—; Brasserie du Cardinal, Fribourg, Fr. 100.—; Société des chaux et ciments de la Suisse romande, Lausanne, Fr. 50.—; Vautier Frères & Cie, Yverdon, Fr. 100.—; Aventica S. A., Fr. 100.—; H. Saemann (Bally S. A.), Schönenwerd, Fr. 50.—; E. Waeffler, Greng/Morat, Fr. 100.—; Ch. Veillon, Lausanne, Fr. 200.—; Leclanché S. A., Yverdon, Fr. 50.—; Mme F. de Cérenville, Lausanne, Fr. 50.—; Général H. Guisan, Fr. 50.—; Anonyme, Genève, Fr. 900.—. A tous les donateurs dont les noms précèdent, comme à tous les autres dont les versements, pour être plus modestes, n'en furent pas moins appréciés, nous tenons à dire notre gratitude. C'est l'occasion aussi de rendre hommage à M. Maurice Burrus qui, peu avant sa mort survenue le 5 décembre 1959 à Lausanne, nous remit Fr. 4000.— pour l'achat du terrain et les fouilles des Thermes, manifestant une dernière fois son extrême générosité à notre endroit. Il était né le 8 mars 1882 à Sainte-Croix-aux-Mines; conseiller général du Haut-Rhin et député à la Chambre de 1932 à 1940, il eut, dans ses loisirs, deux passions : la philatélie (il possédait la collection de timbres-poste la plus complète du monde et procédait à des échanges avec le roi d'Angleterre George V) et l'archéologie. Vaison-la-Romaine lui doit sa renommée parmi les sites antiques, et Avenches l'exploration et la remise en état de son amphithéâtre. Il voulait sa générosité discrète, et c'est aujourd'hui seulement qu'il n'est plus que nous pouvons nommer le « mécène » auquel les précédents rapports font une régulière allusion.

b) Cigognier

Les maçonneries du pilier, dangereusement menacées par le gel et la végétation, ont été nettoyées et consolidées, grâce à un crédit spécial de l'Etat de Vaud et avec l'aide de la Confédération.

c) Mur d'enceinte

De la partie du mur d'enceinte conservée, notamment entre la Porte de l'Est et Donatyre, quelque 1650 mètres se trouvent en piteux état et menacés de disparaître. Une consolidation générale entraînerait des frais énormes (bien en accord avec la nature militaire de l'ouvrage!). Lors de sa séance de 1959 (voir plus haut), la Commission cantonale, d'entente avec la Commission fédérale des monuments historiques, a décidé de nettoyer et réparer la partie qui est proche de la Porte de l'Est. Une requête adéquate a été adressée au Département fédéral de l'intérieur le 13 décembre 1959, dont nous attendons encore la réponse... Espérons qu'une décision définitive pourra intervenir cette année, car chaque hiver aggrave irrémédiablement les déprédations, et il sera bientôt trop tard pour sauver de façon efficace ce monument national.

d) Fouilles occasionnelles

Lors de la construction d'un dépôt pour M. Kaesermann au lieu dit « En Pré Vert », des substructures romaines sont apparues, relevées par M. Schwarz qui réussit par là à compléter et à corriger les résultats de fouilles entreprises dans cette région en 1868 et 1957.

Non loin du Théâtre, une villa romaine put être dégagée grâce à l'heureuse initiative d'un maître de latin et d'histoire au Collège de Genève, M. Robert Hari, qui, avec sa classe de cinquième — 24 élèves de 15 à 16 ans —, organisa un « camp archéologique » à Avenches du 30 mai au 4 juin 1960. Sous la direction de M. Schwarz, les jeunes fouilleurs, répartis en équipes (dont le chef avait été désigné par eux au vote secret!), montrèrent admirablement l'intérêt pédagogique et archéologique d'une pareille entreprise, à quoi la presse suisse et étrangère, la radio et la télévision accordèrent une attention méritée.

Cette région est certainement très riche en vestiges. « En Selley », à l'est du Théâtre, M. Vogel vient de trouver (février 1961), en labourant, deux fragments d'inscription d'environ 1 mètre de long sur 80 cm de large (très belles lettres impériales), qui ont été déposés au Musée.

e) Fouilles topographiques

Si le premier plan archéologique d'Aventicum date de 1708 et si de nombreuses fouilles ont été faites depuis lors, nous n'en ignorions pas moins encore le tracé des principales artères, l'emplacement

du grand forum, la situation des bâtiments les plus considérables et les étapes du développement de la ville antique. Il convenait donc d'élaborer un plan d'enquête systématique des sous-sols romains. Une fois achevés le classement et l'étude des documents relatifs aux fouilles antérieures (dont nous avons parlé précédemment), il s'agissait de procéder à une série de sondages de contrôle et d'exploration. Le Fonds national de la recherche scientifique nous accordait, le 25 septembre 1958, un premier crédit de Fr. 10476.— pour ces études préliminaires, puis, l'année suivante, un subside de fouilles de Fr. 62 000.—. Les 55 sondages opérés permirent des résultats si importants que nous avons présenté au Fonds une nouvelle demande de Fr. 55 000. -afin de poursuivre les recherches dont M. Schwarz donne ici un premier aperçu. Espérons que cette requête sera agréée 1 et félicitons M. Schwarz de son magnifique travail ; archéologue éprouvé, c'est lui qui a appliqué pour la première fois en Suisse une méthode de détection basée sur la résistance du courant électrique dans le sol, procédé auquel il s'initia en Autriche, auprès du professeur F. Eichler, directeur de l'Institut archéologique de Vienne. Le succès qu'il y a obtenu lui a valu un appel flatteur de M. J. B. Ward Perkins, le directeur de la British School at Rome. M. Schwarz a préféré nous conserver sa collaboration: qu'il en soit publiquement remercié. Notre gratitude va également à tous ceux qui le secondent dans sa tâche, qui est parfois rude, à M. Laur-Belart qui suit nos travaux de près, ainsi qu'au Fonds national de la recherche scientifique sans qui ce programme n'aurait pu être réalisé.

f) Projets

Outre l'exploration complète des Thermes de Perruet, il faudra commencer celle du grand forum. D'autre part, si la route nationale projetée ne touche pas au territoire circonscrit par l'enceinte, son tracé passe néanmoins à proximité de la muraille et les travaux permettront certainement de fouiller des bâtiments adjacents et les

¹ Note additionnelle. Le 22 mars 1961, le Fonds national nous informait que le Conseil de la recherche nous avait accordé le subside demandé.

nécropoles dont quelques sondages ont révélé l'existence. Il est prématuré de faire des plans, d'autant plus que notre programme risque d'être complètement bousculé par l'implantation de deux usines à Avenches. Nous venons en effet d'apprendre la vente de terrains qui en est le prélude. Or, cette région proche de la voie ferrée est riche en constructions romaines et il ne saurait être question de laisser le champ libre à la pelle mécanique — instrument dévastateur s'il en est — avant que des fouilles soignées aient été entreprises. Nous avons alerté les autorités cantonales et fédérales, et nous sommes certain qu'elles nous aideront à sauver ce qui doit l'être. De toute façon, le moment est venu de protéger le site d'Aventicum par des mesures générales et sévères. S'il est légitime que la ville d'Avenches cherche à s'industrialiser et à se développer, il est non moins nécessaire que cette extension respecte les servitudes d'un glorieux passé.

Mars 1961. G. REDARD

Note complémentaire (juillet 1961)

Dès avril, des fouilles importantes ont été pratiquées de part et d'autre de la voie ferrée, aux lieux dits «Les Mottes» et «Aux Conches Dessous», où deux fabriques sont maintenant en construction. Dirigées par M. Schwarz, elles ont amené des découvertes remarquables: pilotis soutenant le mur d'enceinte et poutres de bois d'un degré de conservation inconnu en Suisse, horreum (grenier à céréales) avec meules, four intact, trois mosaïques, etc. La stratigraphie et l'orientation des murs ont révélé trois époques de construction. Le prochain Bulletin en rendra compte, comme des travaux qui se poursuivent actuellement et auxquels l'implantation d'une zone industrielle donneront, ces prochaines années, une extension considérable.

Réunis à Avenches le 6 juillet, le comité et la commission des fouilles de Pro Aventico, auxquels s'étaient joints le comité et la commission scientifique de la Société suisse de préhistoire, ont arrêté les dispositions qui doivent régler les modalités juridiques de construction, assurer le déroulement normal des fouilles et la sauvegarde des monuments. Une commission spéciale va élaborer un plan de financement (le budget prévu est d'environ Fr. 100,000.— par an, ce qui est relativement modeste si on y compare ceux d'Augst ou de Vindonissa): même généreuses, les subventions cantonales et fédérales seront insuffisantes et nous envisageons d'ouvrir une souscription nationale.

G. R.